

## Sorry, but this page still haven't any translation.

We hope this will be fixed in the near future.

city - port Mémoire des Cités de transit de Gennevilliers : une 2° réunion autour du projet d'œuvre mémorielle Un travail de mémoire autour des Cités de transit installées dans les années 1960 sur le territoire du port de Gennevilliers est en cours dans le cadre de l'Instance permanente de concertation (IPC). Un groupe de travail dédié a été mis en place pour faire émerger un projet d'œuvre d'art. Une deuxième réunion a été organisée le 28 juin 2025, afin de poursuivre la réflexion engagée lors d'un premier atelier collectif. Published on 2/07/2025 - Updated 22/08/2025



©HAROPA PORT

## Un groupe de travail dédié au sein de l'IPC

Pour porter ce projet, un groupe de travail spécifique a été constitué par l'Instance permanente de concertation du port de Gennevilliers. Il réunit des représentants du port et de la ville de Gennevilliers, du monde associatif, d'anciens résidents, des riverains autour d'un objectif partagé : faire émerger une œuvre artistique ancrée dans l'histoire locale et conçue collectivement.

## Une démarche ancrée dans la mémoire du territoire

Le projet s'intéresse à la mémoire des Cités de transit, construites dans les années 1960 pour accueillir temporairement des familles en attente de relogement. Bien que peu visibles aujourd'hui, ces cités ont marqué durablement l'histoire humaine et urbaine du site portuaire.

Un premier atelier a permis de poser les bases du projet : partage de souvenirs, visite du port sur d'anciens lieux de vie marquants, expression d'attentes. La réunion du 28 juin 2025 a permis de prolonger ces échanges, d'affiner les orientations proposées sur la forme d'une œuvre mémorielle et sa réalisation, et de définir les prochaines étapes de travail du collectif.

## Un projet à l'interface entre ville, port et mémoire

En s'appuyant sur la concertation, HAROPA PORT souhaite contribuer à la transmission de cette mémoire, tout en inscrivant ce projet dans une dynamique de territoire. Cette œuvre s'inscrira dans les espaces publics du port ou à proximité, et témoignera d'une volonté commune de faire dialoguer patrimoine, création contemporaine et histoire partagée.

